



Rodez, le 23 juin 2016

Lettre ouverte à la direction du groupe RICCOBONO  
**Non au licenciement de notre camarade  
Jérémy JACQUES**

MM. de la direction du groupe RICCOBONO,

Vous engagez à l'encontre de notre confrère, notre camarade et néanmoins ami Jérémy, une procédure de licenciement. Celle-ci serait motivée par des allégations ubuesques concernant ses rapports non pas avec vous ... mais avec ses camarades.

Faut-il rappeler que ses camarades, ses collègues ont élus Jérémy. Ils ont dans le secret l'isoloir fait le choix sans aucune pression de le désigner comme le représentant de leurs intérêts !

Jérémy est donc un élu, un digne représentant des salariés, il milite aussi et vous le savez à l'Union Départementale des Bouches du Rhône. La ficelle est trop grosse, une cabale est organisée pour discréditer un imminent syndicaliste de la CGT dans cette période de conflit social autour de la loi Travail et à l'aube de restructurations dans la presse du sud de la France.

Le Syndicat FILPAC-CGT CENTRE PRESSE MEDIA de Rodez, vous appelle à cesser ces attaques contre notre camarade. Il demande que la direction locale de l'imprimerie renoue avec des rapports de courtoisies professionnelles et syndicales avec notre camarade.

Le Syndicat FILPAC-CGT CENTRE PRESSE MEDIA se déclare solidaire de toutes actions qui pourraient être nécessaire pour atteindre cet objectif !

Recevez, Messieurs, au nom de nos adhérents, nos salutations syndicales.

Pour le Syndicat  
Bernard PEREZ  
Secrétaire général